

COMMUNE DE NOAILHAC

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2019

20h30

Monsieur le Maire remercie tout d'abord Monsieur Jean-Christophe PLENERT, receveur municipal de la commune, pour sa présence, comme chaque année, à cette réunion du Conseil dans le cadre du vote des comptes-administratifs 2018 et budgets primitifs 2019. Il précise que ce sera le dernier budget à Noailhac pour M. Plenert, celui-ci ayant obtenu sa mutation au 1^{er} juillet prochain dans le Var. M. Plenert nous informe que son remplaçant arrivera dans 3 mois. Les élus ont beaucoup apprécié les échanges qu'ils ont pu avoir avec M. Plenert et son implication dans nos problématiques budgétaires. Chacun lui souhaite bonne chance dans son nouveau poste.

- **Appel nominal des conseillers municipaux** : Monsieur le Maire fait l'appel des conseillers municipaux. Tous sont présents à l'exception d'Emmanuel MARSALLON et Chantal PAROUTEAU, absents et excusés, et de Cathy RUEBENTHALER absente représentée par Patrick SERRAGER et Arnaud MOLAS-COSTE absent représenté par Jacques BOUYGUE.
- **Désignation du secrétaire de séance** : L'assemblée désigne Madame Pascale VALETTE en qualité de secrétaire de séance.
- **Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18 février 2019** : Le Maire demande à l'assemblée s'il y a des remarques et propose d'approuver le compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal. Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.
- **Approbation du Compte-Administratif Budget Principal 2018** : présenté par Monsieur Jacques BOUYGUE, 1^{er} Adjoint :
 - ➔ **Section de fonctionnement** :
 - Dépenses : Il était prévu (Budget + Décisions Modificatives) **358 678,00 €** et il a été réalisé **353 727,37 €**
 - Recettes : Il était prévu **358 678,00 €** et il a été réalisé **372 416,25 €**
 - ➔ **Section d'investissement** :
 - Dépenses : Il était prévu **751 160,00 €** (BP + DM) et il a été réalisé **384 321,72 €**

Détail des dépenses de certains articles :

- Article 2031 (frais étude adressage) : 2 808,60 €

- Article 2152 (achat panneaux signalisation) : 1 768,34 €
- Article 2161 (restauration antépandium) : 277,50 €
- Article 2182 (camion) : 18 600,00 €
- Article 2183 (matériel informatique) : 1 501,20 €
- Article 2184 (meublier école) : 342,42 €
- Article 2188 : (mise en valeur intérieur église) : 5 797,44 €
- Article 2313 : travaux église tranche conditionnelle : 21 552,29 €
- Article 2315 :
 - Voirie 2018 : 1 342,24 €
 - Places mairie école : 1 854,66 €
 - Création Rando des Musées : 3 900,00 €
 - PAB année 1 : 9 596,46 €
- Article 2316 (Tabernacle) : 27 324,00 €

➤ Recettes : Il était prévu **751 160,00 €** (BP + DM) et il a été réalisé **394 275,04 €**

Détail des recettes de certains articles :

- Article 1321 subvention DRAC, sénateur, député église : 131 840,71 €
- Article 1322 subvention Région église : 23 966,38 €
- Article 1323 Conseil Départemental : 54 107,00 €
 - Voirie : 5 185,00 €
 - Église : 37 902,00 €
 - Accessibilité : 4 531,00 €
 - Aménagement places école mairie : 6 489,00 €
- Article 1328 autres subventions église :
 - Rubans du patrimoine : 3 000,00 €
 - Fondation du patrimoine : 48 715,56 €
- Article 1341 DETR :
 - Adressage : 900,00 €
 - Mise aux normes accessibilité : 8 700,65 €
 - Aménagement places école mairie : 12 336,00 €
 - Réseaux eaux de pluie du bourg : 9 763,20 €
 - Columbarium : 1 540,80 €
- Article 10222 FCTVA : 81 335,51 €
- TLE (taxe locale équipement sur demandes urbanisme) : 553,87 €

En section d'investissement, les restes à réaliser vous ont été présentés lors de la dernière réunion.

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		90 844,04		1 942,76	0	92 786,80
Opération de l'exercice	273 999,10	281 572,25	384 321,72	392 332,28	658 320,82	673 904,53
TOTAUX	273 999,10	372 416,29	384 321,72	394 275,04	658 320,82	766 691,33
Résultats de clôture		98 417,19		9 953,32	-	108 370,51
RAR			165 823,73	100 800,00	165 823,73	100 800,00
TOTAUX CUMULÉS	273 999,10	372 416,29	550 145,45	495 075,04	824 144,55	867 491,33
Résultats définitifs		98 417,19		- 55 070,41		43 346,78

Le compte-administratif 2018 du budget principal est adopté à l'unanimité des votants et représentés, le Maire n'ayant pas participé au vote.

- **Approbation affectation des résultats 2018 Budget Principal :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Christian LASSALLE, Maire		
Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018		
Considérant que ledit compte est exact et conforme au Compte de Gestion du Receveur.		
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.		
Considérant les éléments suivants :		
Pour mémoire		
- Excédent de fonctionnement antérieur reporté		90 844,04
- Excédent d'investissement antérieur reporté		1 942,76
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2018		
- Solde d'exécution de l'exercice		8 010,56
- Solde d'exécution cumulé		9 953,32
Restes à réaliser au 31/12/2018		
- Dépenses d'investissement		165 823,73
- Recettes d'investissement		100 800,00
	Solde	-65 023,73
Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/2018		
- Rappel du solde d'exécution cumulé		9 953,32
- Rappel du solde des restes à réaliser		-65 023,73
	Besoin de financet	-55 070,41
Résultat de fonctionnement à affecter		
- Résultat de l'exercice		7 573,15
- Résultat antérieur		90 844,04
	Total à affecter	98 417,19
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :		
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET 2019		
A) EXCÉDENT		
- Exécution du virement à la section d'investissement (C.1068)		55 070,41
Solde disponible :		
- Affectation à l'excédent reporté (C.002 Recettes)		43 346,78
B) DÉFICIT		
- Déficit à reporter (C.002 Dépenses)		

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité des votants et représentés.

- **Approbation du Compte Administratif 2018 Budget Assainissement** : Présenté par Monsieur Jacques BOUYGUE, 1^{er} Adjoint.

⇒ **Section de fonctionnement :**

- Dépenses : il était prévu 24 370,00 € et il a été réalisé **16 908,68 €**.
- Recettes : il était prévu 24 370,00 € et il a été réalisé **16 495,74€**

➔ **Section d'investissement :**

➤ Dépenses : il était prévu 17 752,50 € et il a été réalisé **12 421,45 €**

➤ Recettes : il était prévu 17 752,50 € et il a été réalisé **13 170,93 €**

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		7 997,46	4 044,50		4 044,50	7 997,46
Opération de l'exercice	16 908,68	16 495,74	12 421,45	13 170,93	29 330,13	29 666,67
TOTAUX	16 908,68	24 493,20	16 465,95	13 170,93	33 374,63	37 664,13
Résultats de clôture RAR		7 584,52	3 295,02		-	4 289,50
TOTAUX CUMULÉS	16 908,68	24 493,20	16 465,95	13 170,93	33 374,63	37 664,13
Résultats définitifs		7 584,52	3 295,02			4 289,50

Le compte-administratif 2018 du budget assainissement est adopté à l'unanimité des votants et représentés, le Maire n'ayant pas participé au vote.

- **Approbation des Comptes de Gestion 2018 Budget Principal et Assainissement** : Monsieur Plenert confirme que les comptes de gestion 2018 des deux budgets sont conformes aux comptes administratifs. Les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité des votants et représentés.
- **Approbation affectation des résultats 2018 Budget Assainissement** :